

Van Mieghem Alexander - C1.1

From: YAOUNDE
Sent: Wednesday 11 May 2016 12:13
To: BRUSSELS - C1.1
Cc: BRUSSELS - C1.2
Subject: [N4P] YAO-N-C1.1 : dossier Capelle
Attachments: FW: [N4P] HELP!!! Onze landgenoot Jan Capelle heeft steun nodig DRINGEND!!!;
[N4P] YAO-N-C1.1: Arrestation/détention Jan Joris CAPPELLE
(N.N./79.06.14-113-04); [N4P] YAO-N-C1.2: comportement jugé étrange d'un compatriote

Reaction: For information
Subm. Nr: 2016/0325
Clearance: N4 PERSOONSGEGEVENS - DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (WET/LOI 8/12/1992)

DONNEES A CARACTERE PERSONNEL - N4 - PERSOONSGEGEVENS (LOI/WET 8.12.1992)

Ambabel Yaoundé à Belext Bru
C1.1
Copie C1.2

Ref. mm 2015/0163 et 2016/0254

Je vous avais par mes mails référenciés en exerque informé des pérégrinations de notre compatriote Jan Capelle.
Il semble qu'il ait à nouveau maille à partir avec les autorités de police du pays, comme il ressort du mail reçu de M. Bart Staes, membre du Parlement européen.

Pour le bon ordre, je noterais que l'ambassade n'était nullement fermée mais qu'effectivement certains problèmes de lignes téléphoniques doivent encore être réglés (l'ambassade a reçu l'autorisation d'acquérir et d'installer un nouveau central téléphonique, ce qui sera chose faite dans un proche avenir).

En tout état de cause, l'appel a été reçu et M. Staes a été informé que l'ambassade effectuerait une démarche pour s'enquérir du sort de M. Capelle auprès de la Délégation générale aux Renseignements extérieurs.

Compte tenu des précédentes interventions, l'Ambassade n'aura cependant pas grand-chose à ajouter au dossier et l'intervention sera limitée, sauf instructions contraires de votre part, à veiller à un traitement digne du détenu.

Meerschman